

Module n°1 : Faire le point sur sa situation

Contexte

Cette étape est optionnelle car elle peut être réalisée par un conseiller au sein de votre établissement. Un outil de positionnement vous aidera à faire ce point de situation. Si aucun accompagnement n'est envisageable dans votre établissement ou que la situation nécessite un regard externe, vous pouvez mobiliser ce module auprès de votre délégation.

Objectifs

Réaliser un bilan de sa situation professionnelle ;

Se positionner dans le dispositif de formation ; Identifier les éventuelles formations complémentaires (Compétences clés, orthographe, remise à niveau...).

Renseignements complémentaires

Pour identifier les modules nécessaires au parcours professionnel de l'agent, un outil de positionnement est à votre disposition sur le site régional de l'Anfh dans la rubrique « services aux établissements ».

Programme

S'exprimer sur sa situation ; Détecter et analyser les enjeux personnels et professionnels du projet professionnel ; Identifier ses forces, faiblesses, opportunités, contraintes ; Définir les étapes utiles à la construction de son avenir professionnel ; Repérer les outils, dispositifs et acteurs mobilisables ; Instaurer une relation accompagnant/ accompagné avec les acteurs de son établissement impliqués dans sa transition professionnelle.

Public

Tout agent de la Fonction publique hospitalière en situation de transition professionnelle, choisie ou subie.

Exercice

2026

Code de formation

1-1

Nature

AFR

Organisé par

Achat en cours

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences